

Dépot légal 15-12-827

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

# 52, Vol. 2, du 4 au 11 Septembre 2026

# Magazine HAITI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale



Tél (+509) 3475 1155 / 56220262



Réunion de Conseil Permanent  
de l'OEA sur Haïti

**Communiqué  
de presse du  
Secrétaire  
Général**

Haïti/Aménagement  
du territoire

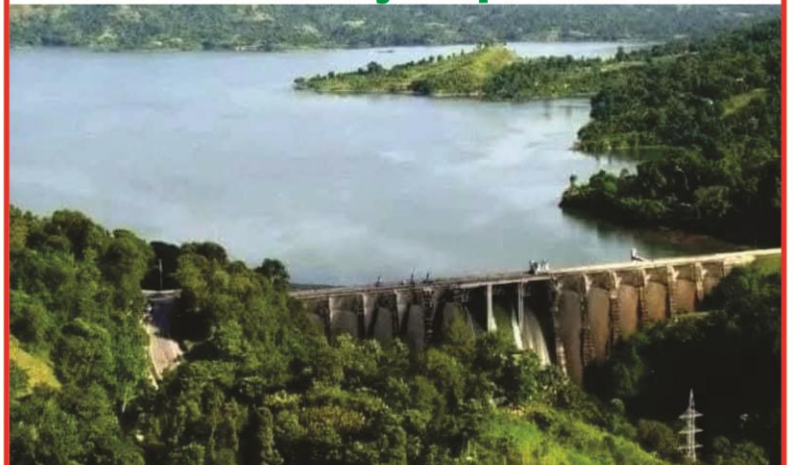
**COMMENT  
PROTÉGER  
NOS VILLES?**



**Joheirry Mola  
Dominguez**

**MISS  
WORLD  
2026**

Gouvernance hydrique en Haïti :



## Fierté de la personne noire et de la culture afro : HAÏTI, UN LEADER PERDU!



La communauté afro du Costa Rica



Le 31 Août 2026 a ramené la célébration de la ‘‘Journée de la Personne Noire et de la Culture Afro-Costaricienne’’ à Puerto Limón sur la côte caribéenne. C’est le point culminant de tout un mois d’activités culturelles, bouclé par la *Grande parade de Gala*, un défilé où les participants se parent de vêtements traditionnels africains en marchant au pas de danses et de rythmes musicaux typiques. En plus de la danse et de la musique, la gastronomie et les habits rappellent à ceux qui auraient tendance à l’oublier que le Costa Rica abrite une communauté afro dont les apports à la société ‘‘Tica’’ sont loin d’être négligeables. Il s’agit d’une commémoration culturelle parmi les plus importantes du pays. Et c’est de bonne guerre !

Le Costa Rica, comme tous les pays ‘‘blancs’’ du continent américain, a sa communauté afro-descendante oubliée, ignorée, occultée ou gardant le profil bas face aux préjugés hérités de la colonisation européenne. L’abolition de l’esclavage des Noirs au Costa Rica et toute l’Amérique Centrale le 17 Avril 1824 n’en a pas moins fait un pays de cette Amérique Latine amoureuse de la culture et des valeurs euro-centrées qui prennent la race, la langue, la religion, bref la culture occidentale comme le modèle à suivre par le reste du monde. De là à mal considérer, minimiser, dévaloriser les autres peuples, races et cultures, il y a moins qu’un pas. D’autant que, selon l’ONU, le pays est constitué majoritairement (~84%) de **Blancs** et de **Metizos/Mulâtres** se prenant pour des Blancs ; le reste (~6%) étant des **Noirs**, des **Amérindiens** et des **Asiatiques**.

En fait, le Costa Rica se trouve parmi les pays les plus blancs des Amériques, anglo-saxonne ou latine. C’est tout à son honneur d’honorer l’héritage et l’apport culturel des afro-descendants. Ce que d’autres pays ‘‘majoritairement mulâtres’’ de la Caraïbe ne font pas. Au contraire, le rejet de la personne noire et de sa culture y sont si intenses que presque tout le monde se blanchit la peau, se déguise en blanc ou blond et se prend même pour tel ! Dieu les pardonne ! La pression psychologique et économique est si forte qu’il est dur de se faire excentrique !

Les Haïtiens ne peuvent que se réjouir de voir à travers les Amériques si euro-centrées et si blancophiles, ces célébrations de la Personne Noire et de la Culture Afro, et ce, pour plusieurs raisons. D’abord, parce qu’Haïti représente le pays le plus ‘‘africain’’ des Amériques, même plus que certains pays d’Afrique, en termes de race, couleur, religion, danses, chants, valeurs et vision du monde, etc. De plus, le peuple haïtien, pour s’être libéré en premier de l’esclavage (29 Août 1793) et de la colonisation (1<sup>er</sup> Janvier 1804), fut considéré comme le leader du monde noir jusque vers les années 1980. Selon la constitution haïtienne de 1805, il suffisait aux Noirs, Mulâtres, Mestizos et Amérindiens de partout de fouler le sol d’Haïti pour en devenir citoyens et libres. Haïti était donc comme un refuge des asservis de la Planète. Pendant plus d’un siècle et demi des peuples d’Amérique et d’Afrique et d’Asie soupiraient d’envie après les intellectuels, les dirigeants, les ambassadeurs Noirs et Mulâtres de ce pays de rebelles.

Que reste t-il de tout cela aujourd’hui ? Rien !

Suite page suivante

Aujourd'hui, les Haïtiens ont échangé le costume de "leader du monde noir" pour celui de "honte du monde noir". Et celui de terre d'asile des asservis et des opprimés en "épouvantail du monde noir et des peuples encore colonisés". Qui voudrait connaître le sort malheureux d'Haïti?

Les Haïtiens ont fait tant et si mal depuis, que certains en arrivent même à avoir son salut dans :

- la mise sous tutelle de l'ONU ;
- le protectorat d'une puissance amie ;
- la recolonisation directe d'une quelconque métropole ;
- ou la fusion avec un Etat plus avancé.

Qui voudrait diluer son vin dans l'eau sale d'Haïti ?

L'opinion mondiale et la communauté internationale semblent fatiguées de cette couleuvre qui n'arrive toujours

pas à s'asseoir. En fait, l'actuelle tutelle (ou protectorat) voilée sur Haïti, bat de l'aile. Alors que, malgré les dénonciations, peu nombreuses sont les puissances étrangères intéressées à recoloniser ouvertement cette "terre maudite" où tout est à construire ou à refaire.

Haïti aurait dû être un modèle de développement humain pour le monde noir. Et pourtant !

Loin de redorer le blason de cet ex-leader de la cause et du Monde noirs, les Haïtiens d'aujourd'hui s'enlisent dans le médiocrisme, les combats de bas étage, le négativisme, les pouvoirs sans finalité collective, les massacres inutiles, les crises à répétition nécessitant constamment l'intervention des pays voisins, même de ceux qu'ils ont amenés hier sur les fonds baptismaux. Le pire... tout en prétendant être fiers de leur histoire et de leurs valeureux ancêtres...

**Me. Jean Hénoc Faroul, M.A**

- Master en droit / Relations Internationales
- Licencié en Droit,
- Défenseur des Droits Humains
- Licencié en Communication Sociale,
- Certifié en Administration Publique,
- Certifié en Analyse de l'Information
- (ONU, Norwegian Defence International Center, NODEFIC, Oslo, Norvège),
- Certifié en Droits Humains
- (Université du Pays Basque, Espagne),
- Journaliste de carrière,
- Ancien fonctionnaire de l'ONU,
- Ancien cadre du Programme d'Appui aux Partis Politiques du National Democratic Institute (NDI).



## HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES  
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS  
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS  
CAUSES:**

**SENSIBILISER  
LES GENS;  
ET LES MOBILISER  
AUTOUR  
DES SOLUTIONS!**

## Générique

**Directeur Général :**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédacteur en chef**  
Me Jean Hénoc Faroul

**Secrétaire de Rédaction**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédaction**  
Mutchi Obas Alex Calas  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me Manfred Siméon  
Me Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Martine Milard  
Homère Jean  
Emmanuel Voltaire

**Promotion**

**Reporter**  
Thomas Goldy

**Marketing et distribution**  
Jean Eudes Pierre Jean

**Art graphique**  
Alexis Jean Billy

**Réunion du Conseil Permanent de l'OEA sur Haïti**  
**Communiqué de presse du Secrétaire général**



***La sécurité et les élections sont prioritaires pour Haïti ; il faut accélérer les efforts pour rétablir les institutions démocratiques –***

3 septembre 2026 –

Le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Albert R. Ramdin, a présenté aujourd'hui au Conseil permanent un rapport sur la situation en Haïti et les résultats de la visite, du 16 au 19 août, d'une délégation interaméricaine et internationale de haut niveau.

Le Secrétaire général Ramdin a déclaré que la sécurité et les élections constituent les priorités les plus urgentes et interdépendantes du pays, et il a exhorté les acteurs haïtiens et la communauté internationale à accélérer les efforts visant à rétablir les institutions démocratiques par le biais d'un processus électoral crédible. « *Haïti se trouve à un tournant critique. Notre responsabilité est claire : renforcer les efforts en matière de sécurité, faire progresser les préparatifs électoraux, honorer nos engagements et veiller à ce que la coopération internationale se traduise par des améliorations concrètes dans la vie quotidienne du peuple haïtien* », a déclaré le Secrétaire général Ramdin.

Le Secrétaire général de l'OEA a averti que des bandes armées contrôlent entre 80 et 90 % de Port-au-Prince, tandis qu'environ 1,47 million de personnes ont été déplacées et 6,4 millions ont besoin d'une aide humanitaire. Il a souligné l'importance de doter la Force de répression des gangs (FRG) du personnel, des financements, du soutien logistique et des capacités opérationnelles

nécessaires pour obtenir des résultats, tout en promouvant les efforts visant à renforcer la Police nationale et le système de justice pénale d'Haïti.

Concernant les élections, le Secrétaire général Ramdin a reconnu les progrès accomplis par le Conseil électoral provisoire et le Bureau national d'identification, mais a noté que les préparatifs pour les élections prévues le 13 décembre doivent être accélérés. Face à la pénurie d'environ un million de cartes d'identité, il a indiqué que l'OEA et le Japon ont signé un accord de coopération de 3 millions de dollars américains qui financera l'acquisition de 350 000 cartes d'identité biométriques et l'extension des services d'enregistrement mobile.

L'OEA a également exhorté les autres partenaires internationaux à compléter ces efforts afin de contribuer à garantir des élections légitimes avec une forte participation électorale. L'OEA a confirmé avoir reçu une invitation à déployer une mission d'observation électorale et avoir déjà entamé les préparatifs. La visite a également permis de progresser sur les initiatives en matière de santé et de développement durable. L'OEA, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé et d'autres partenaires, travaillera avec la Police nationale haïtienne à la mise en place de centres de traumatologie pour les policiers blessés.

Suite page suivante

L'adhésion d'Haïti à la CAF (Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes), facilitée par l'OEA, a également été annoncée. Cette adhésion permettra au pays d'accéder à environ 168 millions de dollars américains de financements, de coopération technique et d'outils de développement. L'OEA a également lancé un accord de coopération avec l'ONG brésilienne *Viva Rio* afin de faciliter conjointement l'accès à des opportunités pour les jeunes et les femmes victimes de violence en Haïti.

Lors de cette même session, la ministre haïtienne des Affaires étrangères et du Culte, Raina Forbin, a souligné l'engagement du gouvernement à rétablir la sécurité et l'ordre constitutionnel, tout en appelant à un soutien international décisif. « *Nous devons maintenant passer de la solidarité à l'action, des engagements à la mise en œuvre et des promesses aux résultats. Deux priorités urgentes guident nos actions aujourd'hui : la sécurité et les élections* », a déclaré la ministre Forbin.

Pour sa part, la Secrétaire générale de la Communauté caribéenne (CARICOM), Carla Barnett, a souligné que les efforts régionaux et internationaux doivent rester axés sur les besoins du peuple haïtien. « *Notre objectif doit continuer d'être d'aider le peuple haïtien à trouver des solutions aux crises actuelles d'insécurité et de gouvernance, afin qu'il puisse se concentrer sur la planification des investissements à long terme, la création d'emplois et l'accès aux services sociaux essentiels* », a déclaré Mme Barnett.

Le Secrétaire général Ramdin a annoncé de nouvelles actions de suivi menées par l'OEA, notamment une mission technique environnementale, des réunions de coordination avec les organisations internationales et une réunion du Groupe des Amis d'Haïti afin de mobiliser un soutien politique, technique et financier. Par l'intermédiaire de son *Groupe de travail électoral*, l'OEA intensifiera son assistance technique aux autorités électorales haïtiennes et soutiendra la mise en œuvre des mesures nécessaires pour progresser vers un processus électoral crédible et inclusif.

En matière de sécurité, l'Organisation renforcera son soutien au renforcement des capacités de la Police nationale haïtienne, notamment par le biais de l'initiative Haïti sûre.

Le Secrétaire général Ramdin a également indiqué que l'OEA encouragera une délégation du secteur privé à explorer les possibilités d'investissement et de création d'emplois, notamment pour les jeunes vulnérables, et a réaffirmé l'engagement plein et entier de l'Organisation à soutenir la sécurité, le rétablissement démocratique et le développement à long terme d'Haïti.

*La vidéo regroupant toutes les présentations et les commentaires des États membres sur ce sujet est disponible ici. De plus amples informations sur la délégation de haut niveau de l'OEA en Haïti sont disponibles ici.*

Référence : C-096/26



Visite du Secrétaire Général de l'OEA, Albert Ramdin, en Haïti du 16 au 19 Août 2026.



## FIN DU CONCOURS MISS WORLD/MONDE/MUNDO 2026

C'est la Dominicaine **Joheirry Mola Dominguez** qui a remporté la 73<sup>ème</sup> édition de Miss World 2026 tenue sur la Place du 2 Avril à Nha Trang au Vietnam le 5 septembre 2026. Elle a créé la surprise en battant les autres 110 participantes. Elle est suivie de: Miss Espagne, **Elizabeth Reynes**, première dauphine; Miss Malaisie, **Taanusiyaa Chetty**, deuxième dauphine. La représentante d'Haïti **Marie Kemlyne Félix** n'a pas dépassé l'étape du Top 40. Les Français comptaient beaucoup sur la victoire de leur représentante, la mulâtresse d'origine Guadeloupéenne, **Indira Ampiot** qui pourtant n'a pas dépassé l'étape du Top 12.

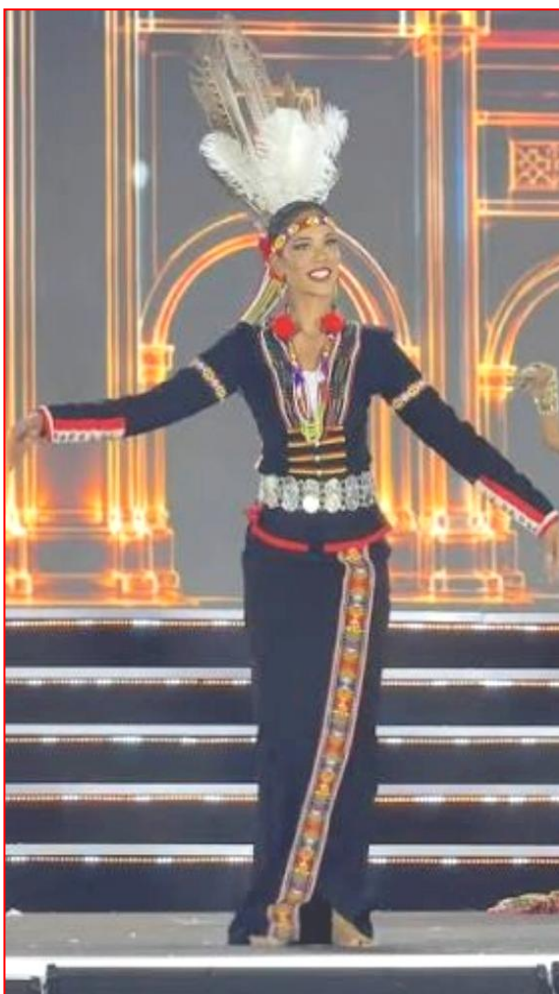
Âge : 25 ans. Études : diplômée en Administration et gestion des affaires de l'*Universidad Iberoamericana* (UNIBE). Mannequin, éducatrice et reine de beauté. Correspondante de *Univision New York*. Ambassadrice de l'organisation caritative *Goya Gives*. **Joheirry** est la deuxième Dominicaine à avoir remporté le concours Miss Monde : sa compatriote **Mariasela Alvarez** l'avait fait en 1982. Elle est la fondatrice et présidente de l'association *Voix de Demain*. Miss Monde, dont la devise est '*beauty with a purpose*' (la beauté au service d'une cause), honore la beauté physique et l'engagement social.



**PREMIÈRE DAUPHINE : MISS ESPAGNE, ELIZABETH REYNES**



**DEUXIÈME DAUPHINE : MISS MALAISIE, TAANUSIYAA CHETTY**



Par Jean Hénoc Faroul



La ville des Gonaïves encore sous les eaux. 2 Septembre 2026

Suite aux pluies qui se sont abattues sur le Haut-Artibonite, des inondations assez inquiétantes ont affecté une bonne partie de la ville des Gonaïves le Mercredi 2 Septembre 2026. Dans les rues du centre-ville, en raison de leur basse altitude, la situation s'est avérée très critique : les eaux sauvages où flottaient toutes sortes d'immondices et d'alluvions ont envahi les demeures et les établissements commerciaux à Bienac, Gatreau, Praville, Bois d'Ormes, Rue Égalité, entre autres .Bilan : 24 969 maisons affectées. Pour comble, la prison civile n'a pas été épargnée, aggravant encore plus la douleur des détenus.

### Une situation généralisée :

Depuis une trentaine d'années, les inondations font partie du quotidien des grandes villes de la République d'Haïti, en raison du désastre environnemental, administratif et démographique, marqué par :

- la déforestation en amont dans montagnes surplombant ces villes côtières ;
- les constructions anarchiques (sans aucun plan
- d'urbanisme) au cœur de ces centres urbains et le

### Aucune expérience des leçons du passé :

Dans une telle ambiance de négligence, d'indiscipline, de mauvaise foi et d'institutions n'existant que de nom, la répétition de ces désastres est on ne peut plus garantie.

Le chat échaudé craignant l'eau froide, la moindre averse et les plus petites crues sont faites pour jeter l'émoi et l'inquiétude chez les Haïtiens en général et les Gonaïviens en particulier, car la *Cité de l'Indépendance* est cette ville

Ce nouveau désastre, bien prévisible et évitable, est survenu dans un contexte particulier :

- la nouvelle commission communale dirigée par **Gina Jeanty** entreprenait dans la ville des travaux d'embellissement, la réorganisation de la circulation automobile et un programme-pilote de gestion des immondices;

- le ministre des Travaux Publics, **Joseph Almathe Pierre-Louis**, quelques jours auparavant, avait visité les Gonaïves où il a inspecté le problématique système de drainage.

développement sauvage de zones suburbaines ;

- l'incurie administrative généralisée ;
- la mauvaise gestion des déchets par les municipalités ;
- le manque d'éducation environnementale de la population, et
- la mauvaise foi et l'indiscipline caractéristique des "citoyens".

martyre d'Haïti ayant déjà payé le plus lourd tribut à la dégradation environnementale et à l'incurie administrative.

En septembre 2004, les pluies torrentielles de la tempête tropicale Jeanne y provoquèrent une catastrophe sans précédent en Haïti : près de 3 mille personnes tuées ou disparues, environ 300 mille sinistrés et des pertes matérielles immenses dans la ville et les campagnes

proches. La ville des Gonaïves fut submergée sous les torrents de boue des montagnes environnantes et les eaux de la rivière *La Quinte*.

Encore en septembre 2008, en raison du passage successif des cyclones *Fay*, *Gustave*, *Anna* et *Ike*, les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Le bilan fut encore lourd : 500 morts, 70 mille sans abri et des centaines de milliers de sinistrés.

Comme le sphynx la ville a pu renaître de ses cendres, mais les traumatismes, les cicatrices, la négligence,

l'indiscipline, la mauvaise foi y sont restés. Les Gonaïves ne sont pas une ville maudite. Des dispositions et des mesures concrètes et permanentes devraient y être prises pour éviter la réédition de ces catastrophes.

Il n'est rien, au regard de l'état des exutoires de la ville, lesquels sont remplis d'alluvions, de déchets ménagers et industriels et où même des arbustes poussent. La nonchalance est proverbiale en Haïti.



En dehors des autorités publiques (la municipalité, le Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS), les directions départementales des Ministères des Travaux Publics, de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé Publique, ec.) la société civile des Gonaïves s'était organisée pour prendre les choses en main, car il s'agit d'une question de vie ou de mort pour toute une ville, la quatrième du pays. Le comité ad hoc de '*Gonaïves Debout*' et d'autres organisations de la société civile gonaïvienne avaient voulu réaliser des travaux en ce sens : le curage des canaux d'évacuation, le ramassage d'ordures, des campagnes de sensibilisation, la mobilisation des jeunes, etc. Les petites aides reçues d'amis personnels, de Gonaïviens de la Diaspora, d'agences de l'ONU (le PAM,

pour un projet de '*cash for work*', l'OIM, pour soulager les personnes déplacées) n'ont pas été assez substantielles pour faire la différence.

Selon certaines personnalités de la ville, les défis sont immenses et dépassent la compétence et la capacité de plusieurs responsables locaux auxquels le manque de légitimité ne donne pas assez d'autorité pour agir en toute autonomie.

En attendant, la ville des Gonaïves risque bien de revivre les catastrophes de Septembre 2004 et Septembre 2008. Elle l'aura évité de justesse en Septembre 2026. Vingt-deux ans après, aucune expérience ne semble avoir été tirée des leçons du passé !

**Jean Hénoc Faroul**

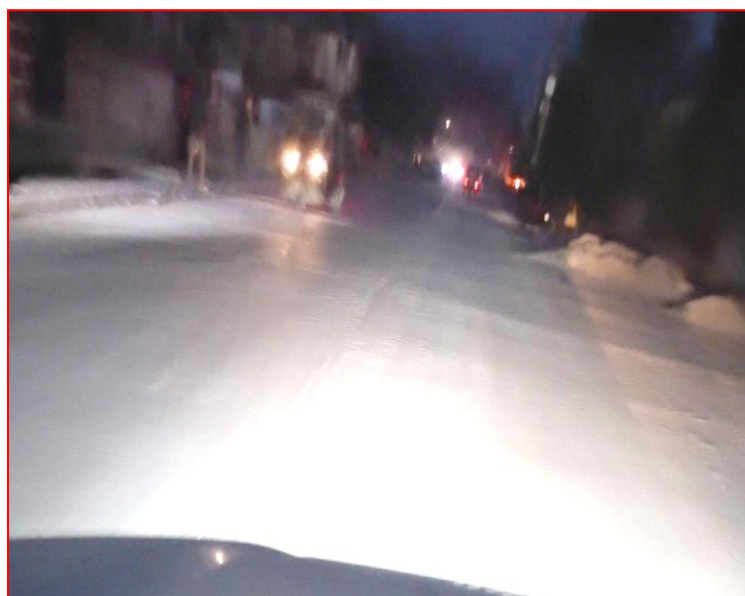
### Les travaux de réhabilitation de tronçons à Clercine sont-ils terminés, discontinués ou renvoyés aux calendes grecques?



Carrefour Rita vers Carrefour Fleuriot. Date : 2 septembre 2026

Il y a environ un an, trois projets de réhabilitation de rues ont été lancés dans la commune de Tabarre. Il s'agit des axes routiers:

**1- Carrefour Rita/Carrefour BIM (Clercine):** environ 1Km et demi de distance. Ce tronçon fait l'objet de travaux de bétonnage depuis le 10 mars 2026 (8 mois), par le Ministère des Travaux Publics. Le barrage installé à son entrée avait causé par mal d'inondations à la moindre averse. Le barrage est désormais levé : les véhicules ne sont plus obligés à suivre la déviation vers le marché public de Tabarre. On croyait que les travaux étaient enfin terminés. Il n'en est rien.



Une partie du tronçon réalisée. Lundi 31 aout 2026



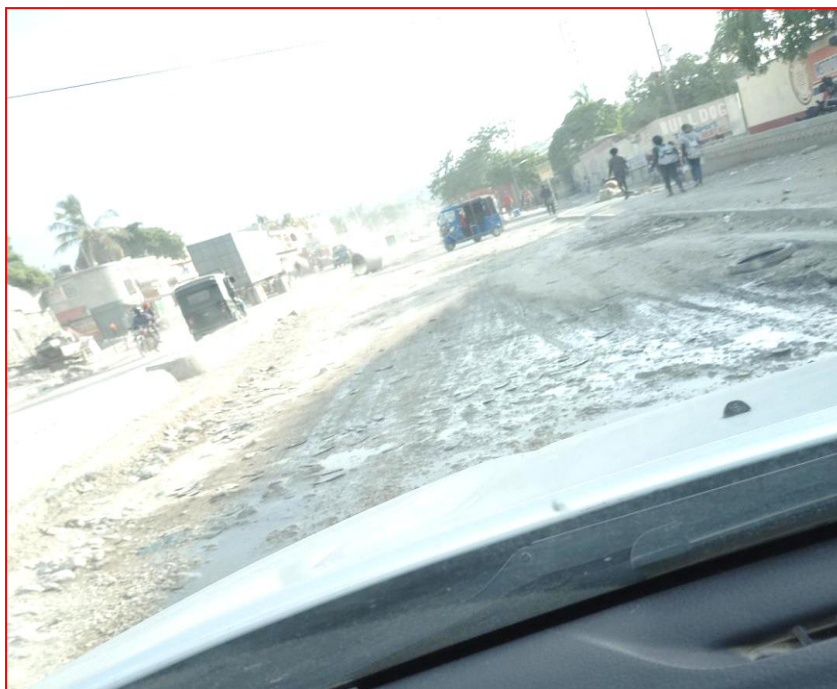
Le reste du tronçon Carrefour Rita/Carrefour BIM

**2- Carrefour Rita/Carrefour Fleuriot (Clercine)** : environ **1.3 km** de longueur. Idem. Des travaux de curage du canal et de réhabilitation du tronçon avaient débuté, suivant un protocole d'accord entre la Mairie de Tabarre et le Ministère des Travaux Publics signé en Mars 2026.

**3- Carrefour Rita/Carrefour Gérald Bataille** : longueur : **1.5 Km**. Revêtement en béton hydraulique et adduction d'eau. Les travaux avaient débuté depuis plusieurs mois.



Carrefour Rita vers Carrefour Gérald Bataille. Dimanche 29 août 2026



Carrefour Rita vers Carrefour Gérald Bataille. Dimanche 29 août 2026

Les riverains (les citoyens, la PNH, les FAd'H, la FRG/GSF, la Direction de la Protection Civile, les marchands de Tabarre, les employés de l'aéroport, de l'AGD, etc.) se disent inquiets face à cette situation. Ils se demandent si les travaux seront achevés ou renvoyés aux calendes grecques ?

# BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



## BMPAD

**Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est un organisme public autonome, chargé d'assurer la mobilisation, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants inscrits dans la politique de développement du Gouvernement.**



**La création du BMPAD en 2008 a mis fin au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III.**

**Cet organisme fonctionnait sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Contrairement au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III, le BMPAD jouit d'une autonomie administrative et financière. Il assure le relais « des accords, des conventions et des protocoles d'entente » de l'ancienne structure. Sa mission est clairement définie selon les statuts précisés dans sa loi cadre.**

[bmpad.gouv.ht](http://bmpad.gouv.ht), Port-au-Prince, Haïti

# L'impératif de la transition : conjurer le chaos électoral



Jean Hector Anacacis

L'évidence s'impose à tous : point d'élections en décembre, ni même au crépuscule de l'année. Face à cette impasse, il incombe au pouvoir de trancher. Un véritable dirigeant se mesure à sa capacité d'anticipation, à son aptitude à devancer le cours des crises.

Pour dissiper les craintes et couper court aux interprétations hasardeuses, le chef de l'État se doit de tracer une feuille de route limpide à l'attention de la communauté internationale. Afin de prouver sa détermination à solder cette période de turbulence, le Premier ministre Didier Fils-Aimé gagnerait à impulser les mesures suivantes :

**Concerter les forces vives :** Nouer un dialogue inclusif avec les partis politiques, la société civile, le secteur privé et les organisations de défense des droits humains, afin de forger un consensus autour d'un calendrier raisonnable pour les législatives et les collectivités territoriales.

**Suspendre l'échéance du 13 décembre :** Reporter

## Defi Tranzisyon an ak Pwosis Elektoral la nan Kontèks Aktyèl la

Eleksyon se yon ekzès souvan difisil pou yon gouvènman tranzisyon, sitou nan peryòd n ap viv la a. Chak jou, gouvènman an ap fè erè tèlman gen presipitasyon nan pran desizyon yo. Avèk yon Konsèy Elektoral Pwovizwa (KEP) ki endesi nan tout desizyon l ap pran, kote ki pa gen okenn lwa byen rode pou fè chwa kandida yo epi pou pran bonjan desizyon, sitiasyon an vin pi konplike toujou. N ap konstate tou dekrè elektoral la chaje ak konfizyon. Anpil atik ladan l pa klè, sa se konsekans amateris ansanm ak enkonpetans manm konsèy yo ki san parèy.

Jodi a, pèp la montre klè li pa nan Pwosis elektoral la konsa konsa, tandiske pati politik yo montre yo poko prepare pou patisipe ladan l tout bon vre, sitou lè yo wè manm KEP yo pa metrize pwosis la. Anplis de sa, reyalite ki dwe pèmèt yon bon eleksyon reyalize montre li pa posib kounye a. Tout moun dakò p ap gen eleksyon nan mwa desanm nan, ni nan fen ane a. Pou rezon sa a, fòk gen yon desizyon ki pran pou sa, paske yon chèf dwe konn antisipe pafwa; sa vle di, pran devan evènman yo.

Pou evite tout enkyetid ak tout move entèpretasyon, chèf Leta a dwe monte yon fèy wout pou l prezante bay kominote entènasyonal la. Pou montre Premye Minis la vle soti nan bouyaj sa a tout bon vre, Premye Minis Didier Fils-Aimé ta dwe fè aksyon sa yo:

Les élections constituent traditionnellement une épreuve délicate pour tout gouvernement de transition, un défi d'autant plus redoutable à l'ère contemporaine. Quotidiennement, l'Exécutif trébuche, prisonnier de la précipitation et de l'approximation. À cela s'ajoute un Conseil Électoral Provisoire (CEP) englué dans l'indécision, dépourvu de tout cadre juridique rigoureux pour filtrer les candidatures et trancher avec discernement. Le décret électoral lui-même s'apparente à un labyrinthe d'ambiguïtés, reflet fidèle de l'amateurisme et de l'incompétence abyssale de ses membres.

Aujourd'hui, la citoyenneté boude un processus vicié, tandis que les partis politiques, lucides face à l'improvisation manifeste d'un CEP dépassé par les événements, brillent par leur impréparation. Les conditions objectives d'un scrutin intègre font cruellement défaut.

officiellement le scrutin initialement prévu à cette date.

**Redéployer l'agenda républicain :** Soumettre un calendrier refondu fixant les élections législatives et locales aux mois d'avril ou de juin.

Cette séquence permettra d'émerger un corps législatif habilité à mettre un terme à la gestion opaque des agents exécutifs intérimaires. Ce Parlement légitime constituera le socle indispensable à l'investiture d'un gouvernement stable, à même de restaurer l'autorité de l'État.

Le parachèvement de l'institution parlementaire interviendra ultérieurement, à la faveur d'une élection présidentielle planifiée à brève échéance. Par cette trajectoire audacieuse, la nation entamera enfin sa convalescence hors d'une crise structurelle trop longtemps prolongée, administrant enfin au peuple et aux partenaires internationaux la preuve tangible d'une volonté politique résolue à renouer avec les exigences de la démocratie.

1-Òganize yon seri konsiltasyon ak pati politik yo, sosyete sivil la, sektè ekonomik la, ak òganizasyon k ap defann dwa moun, yon fason pou jwenn yon antant pou òganize eleksyon lejislative ak sa ki konsène kolektivite teritoryal yo nan yon delè rezonab.

2-Ranvwaye dat eleksyon ki te fikse pou 13 desanm nan.

3-Prezante yon nouvo kalandriye pou òganize eleksyon lejislative ak kolektivite yo nan mwa avril oswa nan mwa jen.

Konsa, va genyen yon katite palmantè k ap fonksyone pou mete fen nan pratik nominasyon ajan egzekitif enterimè yo. Pwosis sa a ap ban nou yon palman lejitim ki kapab nonmen yon gouvènman lejitim tou, ki endispansab pou estabilite peyi a.

Après sa, n ap konplete rès palman an nan kad eleksyon prezidansyèl la ki kapab fèt nan yon lòt moman. Se konsa peyi a va kòmanse soti nan kriz sa a ki dire twò lontan an, epi anpil sitwayen ansanm ak kominote entènasyonal la va kòmanse wè klè gouvènman an gen volonte pou mete peyi a sou ray demokrasi a tout bon vre.

Jean Hector Anacacis

Ancien sénateur de la République

Coordonnateur de LAPEH



## *Conseil Electoral Provisoire*

Kéf. : CEP / DC / 056-2526

### NOTE DE PRESSE

#### PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION DES CANDIDATS

Sur demande formulée par des partis et groupements politiques à travers des rencontres et correspondances adressées au Conseil électoral provisoire (CEP), l'institution informe la population en général et la presse en particulier, de la prolongation de la période d'inscription des candidats.

Initialement prévue du 20 août au 02 octobre 2026, l'opération d'inscription des candidats a été prolongée jusqu'au 14 octobre 2026. Cette prolongation affecte chacune des activités qui caractérise l'ensemble de cette opération. Le calendrier détaillé se présente désormais comme suit :

1. Inscription en ligne des candidats : 20 août au 20 septembre 2026
2. Dépôt des pièces requises : 13 au 22 septembre 2026
3. Analyse des dossiers : 13 au 28 septembre 2026
4. Publication de la liste préliminaire des candidats inscrits : 29 septembre 2026
5. Contestation de candidature au BCEC: 30 septembre au 07 octobre
6. Contestation de candidature au BCED: 30 septembre au 09 octobre 2026
7. Gestion des recours au BCEN: 07 au 13 octobre 2026
8. Publication de la liste définitive des candidats agréés : 14 octobre 2026

Cette décision s'inscrit dans la volonté du CEP de faciliter aux responsables des partis et groupements politiques l'accomplissement des formalités relatives à l'enregistrement de l'ensemble de leurs candidates et candidats à travers la plateforme dédiée.

Le Conseil électoral provisoire invite, par ailleurs, les responsables des partis et groupements politiques concernés à **mettre pleinement à profit ce délai supplémentaire**, en veillant à accomplir l'ensemble des formalités requises dans le délai imparti.

*72, Rue Stephen Archer, Pétion-ville*

Le Conseil électoral provisoire réaffirme sa volonté de conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale, transparente et responsable, dans le strict respect des principes d'indépendance et d'intégrité électorales, ainsi que du droit de chaque citoyenne et de chaque citoyen de participer à la vie démocratique du pays.

Pétion-ville, le 2 septembre 2026

Pour authentification : (509) 4420-6006



## **D'Haïti à Canada, où est la compétence universelle ?**



En 2005, j'ai soutenu mon mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal, dans lequel j'avais traité d'un sujet de droit pénal international intitulé : « La preuve par oui-dire dans un contexte de diversité des systèmes juridiques nationaux ». La notion de crime contre l'humanité y était notamment abordée à travers l'article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), qui en définit précisément les éléments constitutifs.

La notion de crime contre l'humanité n'est pas nouvelle. Elle trouve déjà ses fondements dans la philosophie du droit des gens. Toutefois, la création du Tribunal de Nuremberg, chargé de juger les auteurs des atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, a constitué une étape déterminante dans son évolution.

D'une manière générale, ce crime renvoie à la violation des lois de l'humanité. Sur le plan strictement juridique, le droit international le définit comme un acte inhumain commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre une population civile.

Après les procès de Nuremberg, la volonté de protéger les lois de l'humanité faisait largement consensus. Le monde avait également pris conscience de la vulnérabilité de la condition humaine. Plus tard, les événements tragiques survenus en ex-Yougoslavie au cours des années 1990 et au Rwanda en 1994 ont conduit à la création de deux tribunaux pénaux internationaux ad hoc, puis à l'établissement d'une cour permanente. Le message était clair : les auteurs d'actes portant gravement atteinte aux

lois de l'humanité doivent pouvoir être poursuivis, où qu'ils tentent de se réfugier.

La Cour pénale internationale, en tant qu'institution à vocation universelle, fait l'objet de nombreuses critiques, notamment quant à son caractère jugé hégémonique et à sa supposée soumission aux puissances occidentales, auxquelles il est reproché de concentrer la répression sur les crimes commis par les dirigeants des pays du tiers-monde. Elle conserve néanmoins sa pertinence et sa raison d'être. Chaque fois qu'un crime contre l'humanité est commis, la victime ultime est l'humanité tout entière. Ni le territoire ni le temps ne devraient constituer des obstacles absolus à la poursuite de tels crimes.

### **Les juridictions nationales et le principe de complémentarité.**

Dans le contexte des infractions internationales les plus graves — crimes contre l'humanité, génocide et crimes de guerre —, la souveraineté de l'État ne peut plus être considérée comme un principe absolu. La possibilité de poursuivre certains crimes graves au-delà du territoire national est aujourd'hui admise. En matière de répression des crimes internationaux, le principe de complémentarité prévoit que la Cour pénale internationale n'intervient que

lorsque les juridictions nationales ne peuvent ou ne veulent véritablement exercer leur compétence.

Ainsi, la nécessité de protéger l'humanité justifie que certains États, notamment le Canada, se soient dotés de mécanismes leur permettant, dans certaines circonstances, d'exercer une compétence à l'égard des crimes les plus graves commis contre le genre humain. Le principe d'universalité de la répression répond ainsi à l'universalité de la gravité de ces crimes.

### **Le cas de l'ancien premier ministre Jacques Édouard Alexis**

On se rappelle que l'ancien premier ministre haïtien, le professeur Jacques Édouard Alexis, a été sanctionné par le Canada en raison de sa prétendue complicité dans la perpétration du massacre de Carrefour-Feuilles. Il a dû se battre pendant plusieurs années afin de faire reconnaître son innocence.

Malgré les faussetés qui auraient entaché cette affaire et une certaine subjectivité politique, l'initiative canadienne visant à poursuivre ou à sanctionner les auteurs

d'infractions graves s'inscrivait dans une démarche avant-gardiste de protection de l'humanité. Elle reposait notamment sur des mécanismes législatifs adoptés en 1987 et en 2000, conférant au Canada certaines possibilités d'intervention à l'égard de crimes internationaux.

Bien que le crime contre l'humanité relève du droit international, cette notion s'impose également au droit national.

Page suivante

Certes, le droit pénal demeure l'un des domaines dans lesquels la souveraineté de l'État s'exerce avec le plus de force, notamment à travers le principe de territorialité.

### Le massacre de Kenscoff est un crime contre l'humanité

Le Canada peut-il alors mettre en œuvre sa compétence universelle ?

Le massacre de Kenscoff constitue, selon moi, un crime contre l'humanité. Le sang a coulé à Kenscoff dans un contexte où l'objectif aurait été d'empêcher la tenue des élections proposées par le gouvernement. Une attaque systématique dirigée contre une population civile, abandonnée par ses propres dirigeants alors que ceux-ci auraient été informés de la situation, pourrait constituer un fondement sérieux justifiant la saisine d'une juridiction compétente.

Haïti n'est pas fermé sur elle-même. Elle est ouverte aux idées et aux principes découlant des lois de l'humanité. La justice universelle ne doit pas être assimilée à une forme de colonialisme judiciaire fondé sur une condamnation

Toutefois, la compétence universelle apporte une limite à ce principe lorsqu'il s'agit des infractions internationales les plus graves.

sélective. Elle repose avant tout sur l'exigence de respect de l'humanité et de la vie de chaque être humain, que je considère comme un don de Dieu.

Les personnes qui nous gouvernent ont fait preuve, à mes yeux, d'une profonde absence d'empathie à l'égard de la population. Un être humain doit être capable d'éprouver un minimum de compassion pour ses semblables. Or, cette empathie semble faire défaut lorsqu'il s'agit des classes populaires, paysannes et de ceux qui n'appartiennent pas aux cercles du pouvoir. Les responsables doivent répondre des actes commis contre ce peuple depuis près de quatre décennies, un peuple qui ne demande pas à ses dirigeants de lui décrocher la lune, mais simplement de lui donner des raisons d'espérer et de croire en l'avenir.

### Conclusion

Ce gouvernement fonctionne comme une véritable machine défaillante, principalement préoccupée par la recherche de l'argent facile, peu importe sa provenance. Si on lui laisse encore la possibilité de décider de l'avenir de notre République, il risque de continuer à sacrifier ce qu'il reste de notre humanité collective.

Ainsi, une transition vers une nouvelle gouvernance, destinée à répondre aux graves manquements constatés dans les domaines de la sécurité, de la justice et de la lutte contre la corruption, devrait réunir des personnalités intègres et compétentes. Celles-ci devraient être capables d'engager une véritable réforme électorale en vue d'un retour à la vie institutionnelle et démocratique d'Haïti et, enfin, de jeter les bases d'un nouveau départ.

Face au poids des épreuves et à l'accumulation des émotions, il est possible de douter de notre capacité à surmonter la détresse actuelle, tant celle-ci paraît inédite et difficile à supporter. Pourtant, une force d'action collective demeure indispensable, tant au niveau national qu'au sein de la diaspora, afin de redonner confiance à notre peuple et de réaffirmer notre commune humanité.

### Sonet Saint-Louis avocat Philosophe

*Professeur de droit constitutionnel et de méthodologie avancée de la recherche juridique à la Faculté de droit et des Sciences économiques de l'Université d'État d'Haïti*

*Professeur de philosophie*

*Université du Québec à Montréal*

*Canada, 3 septembre 2026*

*sonet.saintlouis@gmail.com*

*Tel 2635580083/50944073580*

Texte transmis :

- aux missions diplomatiques accréditées en Haïti, notamment aux ambassades des États-Unis, du Canada et de la France
- à l'Union européenne ;
- au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ;
- à l'Organisation des États américains (OEA) ;
- au gouvernement haïtien ;
- au Conseil électoral provisoire (CEP) ;
- aux organisations de défense des droits humains en Haïti

## HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES  
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS  
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS  
CAUSES;**

**SENSIBILISER  
LES GENS;  
ET LES MOBILISER  
AUTOUR  
DES SOLUTIONS!**

## Générique

### Directeur Général :

Me. Jean Hénoc Faroul

### Rédacteur en chef

Me Jean Hénoc Faroul

### Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

### Rédaction

Mutchi Obas Alex Calas  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me Manfred Siméon  
Me Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Martine Milard  
Homère Jean  
Emmanuel Voltaire

### Promotion

### Reporter

Thomas Goldy

### Marketing et distribution

Jean Eudes Pierre Jean

### Art graphique

Alexis Jean Billy

# Gouvernance hydrique en Haïti : combien coûte la mauvaise gestion de l'eau à l'économie nationale ?

Par Moïse Charles.



De l'irrigation de l'Artibonite à l'eau potable en milieu urbain, la gestion de la ressource hydrique apparaît comme un enjeu économique majeur : produire plus, réduire les pertes, protéger les infrastructures et renforcer la résilience du pays.

« L'eau a une valeur économique dans toutes ses utilisations concurrentes et doit être reconnue comme un bien économique. » Cette affirmation, consacrée par le quatrième principe de la **Déclaration de Dublin de 1992 sur l'eau et le développement durable**, a profondément transformé la manière de penser la gestion des ressources hydriques. Elle ne signifie pas que l'eau doit être considérée comme une simple marchandise. Elle rappelle plutôt qu'une ressource limitée, indispensable à la vie, à l'agriculture, à l'industrie, à l'énergie et à la santé, possède une valeur économique qu'une politique publique responsable ne peut ignorer.

### L'eau : un capital naturel au cœur de l'économie haïtienne.

Dans une économie fortement dépendante de l'agriculture, l'eau constitue un facteur de production stratégique. Elle intervient directement dans la production végétale, l'élevage, l'agro-industrie, l'énergie et de nombreuses activités économiques.

Les données disponibles montrent l'importance de cette relation. Une analyse de la Banque mondiale indiquait que l'agriculture représentait environ 94 pour cent des prélèvements totaux d'eau douce en Haïti. Pourtant, une très faible proportion des terres agricoles était équipée pour

La doctrine de l'économie de l'eau repose ainsi sur une idée fondamentale : chaque goutte d'eau mobilise des infrastructures, des investissements, des compétences humaines et des coûts de protection et de distribution. La gaspiller, la polluer ou laisser se dégrader les écosystèmes qui la produisent revient donc à détruire progressivement un capital économique. La FAO souligne d'ailleurs que la gestion de l'eau doit prendre en compte simultanément l'efficacité, l'équité, la santé publique, les impacts environnementaux, les conséquences budgétaires et la durabilité.

Appliquée à Haïti, cette doctrine ouvre une perspective particulièrement intéressante. La question n'est plus seulement de savoir si le pays dispose de suffisamment d'eau, mais de déterminer comment cette ressource est gouvernée, répartie, valorisée, protégée et transformée en richesse collective.

l'irrigation, tandis que l'essentiel de l'agriculture demeurait dépendant des précipitations.

Cette situation révèle un paradoxe économique : l'eau est abondamment présente dans le cycle hydrologique, notamment pendant les périodes pluvieuses, mais une partie importante de cette ressource n'est pas suffisamment stockée, régulée ou mobilisée au moment et à l'endroit où elle est nécessaire. L'enjeu de la gouvernance hydrique devient alors celui de la transformation d'une ressource naturelle en véritable facteur de développement.



**Le barrage de Peligre**

Le bassin de l'Artibonite constitue probablement le meilleur exemple haïtien permettant de comprendre cette relation entre eau et économie.

Selon la Banque interaméricaine de développement, le bassin de l'Artibonite couvre environ 25 pour cent du territoire national et représente environ 80 pour cent de la production rizicole du pays. Dans la partie basse de la vallée, la valeur annuelle de la production agricole dépasse 57 millions de dollars. Plus de 285 000 personnes vivent dans le bassin concerné par les programmes de gestion de l'eau.

Ces chiffres permettent de comprendre que la gestion de l'eau n'est pas une question secondaire. Elle conditionne directement la capacité de milliers de producteurs à produire, à vendre, à créer des revenus et à alimenter les

marchés nationaux.

Mais l'équation est fragile. L'érosion, les inondations, l'envasement des infrastructures et les difficultés à garantir l'eau d'irrigation menacent régulièrement cette production. C'est précisément pour cette raison que la BID a soutenu un programme de gestion de l'eau dans le bassin de l'Artibonite associant infrastructures hydrauliques et renforcement de la gouvernance des ressources en eau. L'objectif affiché était de réduire de 80 pour cent la valeur annuelle des dommages agricoles et d'augmenter de 30 pour cent la productivité du riz.

Autrement dit, investir dans l'eau revient ici à investir dans la productivité agricole.

### **De la mauvaise gestion au coût économique.**

La gouvernance hydrique devient particulièrement importante lorsqu'on observe le coût des catastrophes liées à l'eau.

Une mauvaise gestion des bassins versants, la dégradation des sols, la disparition de la couverture végétale et l'insuffisance des ouvrages de contrôle du ruissellement peuvent amplifier les effets des pluies intenses. Les inondations détruisent alors les cultures, les routes, les ponts, les canaux d'irrigation et les infrastructures urbaines.

La facture est ensuite supportée par plusieurs acteurs : les

agriculteurs perdent leurs récoltes, les entreprises perdent des jours de production, les ménages voient leurs revenus diminuer et l'État doit mobiliser des ressources pour réparer ou reconstruire les infrastructures.

L'eau mal gouvernée devient donc une source de dépenses.

À l'inverse, l'eau bien gouvernée devient un investissement.

Cette différence est essentielle pour comprendre la dimension économique de la gouvernance hydrique.

**Page suivante**

## L'eau potable : une dépense sociale ou un investissement productif ?

La même logique s'applique à l'eau potable et à l'assainissement.

La Banque mondiale indiquait en décembre 2024 que seulement 43 pour cent de la population rurale haïtienne avait accès à une eau potable de base, contre 90 pour cent en moyenne dans le reste de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle soulignait également les effets de décennies de sous-investissement, d'infrastructures insuffisantes et de faible résilience des services d'eau et d'assainissement.

Or, l'accès à l'eau potable ne constitue pas uniquement une

dépense sociale. Il représente également un investissement dans le capital humain.

Une population qui consacre moins de temps à rechercher l'eau, qui est moins exposée aux maladies liées à l'eau insalubre et qui bénéficie de services fiables dispose de davantage de temps pour travailler, étudier, produire et entreprendre.

L'économie de l'eau rejoint donc ici l'économie de la santé, l'économie du travail et l'économie du développement.

### Gouverner l'eau pour créer de la valeur.

La véritable question pour Haïti n'est donc pas seulement combien coûte l'eau, mais combien coûte son absence de gouvernance efficace.

La Déclaration de Dublin avait déjà insisté sur la nécessité d'une gestion intégrée reliant l'eau, les terres, les écosystèmes et le développement économique. Elle préconisait également une participation des utilisateurs, des planificateurs et des décideurs à tous les niveaux.

Cette approche est particulièrement pertinente pour Haïti. Un bassin versant ne s'arrête pas aux frontières administratives d'une commune. Une décision prise en amont peut produire des conséquences économiques en aval. La déforestation, l'érosion, l'extraction des matériaux, l'occupation anarchique des berges, l'irrigation, la production énergétique et l'approvisionnement en eau potable sont donc interdépendants.

L'Artibonite illustre précisément cette nécessité de coordination entre les acteurs situés en amont et en aval. La BID souligne notamment l'importance de la coordination entre les institutions responsables de l'énergie et celles chargées de l'irrigation et de l'agriculture.

### Vers une nouvelle économie de l'eau en Haïti.

Haïti gagnerait à considérer l'eau comme un capital stratégique plutôt que comme une ressource disponible gratuitement et indéfiniment.

Cela suppose de mieux connaître les ressources disponibles, de renforcer les systèmes de données hydrologiques, de protéger les bassins versants, de réhabiliter les réseaux d'irrigation, de développer le stockage de l'eau, de moderniser les services d'eau potable et de clarifier les responsabilités institutionnelles.

Il ne s'agit pas de transformer l'eau en une marchandise inaccessible aux populations pauvres. Le principe de Dublin lui-même reconnaît simultanément la valeur économique de l'eau et le droit fondamental des êtres humains à accéder à une eau propre et à l'assainissement à un prix abordable.

La question est donc celle de la bonne allocation d'une ressource rare : comment faire en sorte que chaque investissement dans l'eau produise le maximum de bénéfices économiques, sociaux et environnementaux ?

Pour Haïti, la réponse pourrait se trouver dans une nouvelle doctrine nationale de l'économie de l'eau : protéger les

sources, investir dans les infrastructures, rémunérer et responsabiliser les gestionnaires, renforcer la participation des usagers et surtout considérer chaque bassin versant comme une unité économique, écologique et sociale.

Car au fond, la gouvernance de l'eau n'est pas seulement une affaire de tuyaux, de barrages, de canaux ou de sources. C'est une question de développement.

L'eau peut être un coût lorsque le pays la laisse fuir, la pollue ou la laisse détruire ses infrastructures.

Mais elle peut devenir un puissant moteur de croissance lorsqu'elle est correctement planifiée, protégée, distribuée et valorisée.

**En Haïti, la véritable économie de l'eau commence donc par une question simple : combien de richesse nationale sommes-nous en train de perdre lorsque nous ne savons pas suffisamment bien gouverner notre eau.**

**Moïse Charles,**

*Ingénieur en Environnement,*

*Spécialiste en Gestion et Sécurité de l'Eau,*

*Spécialiste en Migration Climatique.*





RÉPUBLIQUE D'HAÏTI  
**COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES  
ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**  
62, ANGLE DES RUES DE LA RÉUNION ET DU CHAMP DE MARS

*Le Président*

et BPRB/CSCCA/25-26  
o. 710

Port-au-Prince, le 03 SEPT 2026

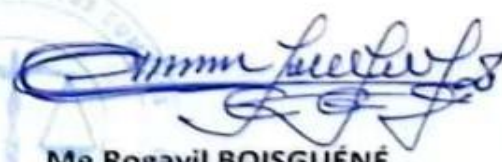
**AVIS AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES**

En référence aux dispositions de l'article 200-4 de la Constitution de 1987 amendée et de l'article 5, alinéa 3 du Décret du 23 novembre 2005 établissant son organisation et son fonctionnement, la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) rappelle que tous les projets de contrat auxquels l'Etat est partie doivent lui être soumis pour avis motivé préalable.

La Cour souligne qu'elle n'intervient pas sur les contrats déjà exécutés ou en cours d'exécution. En conséquence, tout engagement pris en dehors des prescriptions légales ne pourra être pris en compte par la CSCCA.

Elle saisit cette occasion pour informer les Institutions publiques que le **18 septembre 2026 constitue la date limite pour lui soumettre** les projets de contrat devant prendre effet au cours de l'exercice fiscal 2025 - 2026.

La CSCCA invite, en conséquence, les institutions concernées à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de transmettre leurs projets de contrat dans le délai prescrit afin de se conformer aux exigences légales et réglementaires en vigueur.



Me Rogavil BOISGUÉNÉ

## Fabienne Kanor : la voix des sans voix

*Lire Humus avec un regard sociologique.*

Par Martine Milard



### Portrait d'une écrivaine à la croisée des mondes :

Née à Orléans en 1970 de parents martiniquais, Fabienne Kanor est écrivaine, réalisatrice, documentariste et universitaire. Après avoir travaillé comme journaliste — notamment pour RFI, Radio Nova et France 3 —, elle se consacre à la littérature et au cinéma. Son parcours se situe à la croisée de plusieurs mondes : la Martinique et la France, la Caraïbe et l'Afrique, la littérature et le cinéma, l'histoire et la mémoire, l'intime et le politique. Son œuvre explore la mémoire de l'esclavage et de la colonisation, les identités noires et antillaises, la condition des femmes noires, les migrations et la diaspora, ainsi qu'une question qui la traverse tout entière : qui a le droit de raconter l'Histoire ? Kanor s'intéresse en priorité à celles et ceux que les récits officiels ont laissés en marge, expliquant vouloir transformer des personnages « sans médaille et sans nom » en véritables héros de leurs propres histoires.

Parmi ses livres : *D'eaux douces* (2003), premier roman, prix Fetkann ! ; *Humus* (2006), prix RFO ; *Les Chiens ne font pas des chats* (2008) ; *Anticorps* (2010) ; *Faire l'aventure* (2014), consacré à l'expérience migratoire d'un jeune Sénégalais confronté à la « forteresse européenne » ; *Je ne suis pas un homme qui pleure* (2016) ; et *La Poétique de la cale — Variations sur le bateau négrier* (2022). Elle réalise également des documentaires et des films, souvent avec sa sœur Véronique Kanor, elle-même artiste et réalisatrice.

L'œuvre de Kanor invite à une lecture sociologique : mémoire collective, rapports de domination, construction identitaire, genre, racialisation, migration, transmission familiale, effets contemporains de l'histoire coloniale. Elle

pose aussi une question méthodologique passionnante : que peut faire la littérature que les archives ne peuvent pas faire ?

### Humus : d'une ligne d'archive à un roman

Publié en 2006, *Humus* part d'une trace historique extrêmement brève : en 1774, le journal de bord d'un navire négrier rapporte que quatorze femmes captives se sont jetées à la mer plutôt que de poursuivre leur voyage vers l'esclavage. Kanor découvre cette mention lors d'une visite à la Maison des esclaves de Gorée, en 2004, et entreprend de rechercher ce qui se cache derrière ces quelques lignes. C'est là que commence l'enjeu sociologique. L'archive officielle parle en termes de marchandise perdue : les personnes y apparaissent comme une quantité, un «

chargement », une perte économique. Kanor opère un renversement — là où l'archive documente une perte de marchandises, la littérature reconstruit des vies humaines. Certains chercheurs parlent, à ce titre, d'une « archive alternative » produite par sa fiction.

La question sociologique sous-jacente est fondamentale : qui produit les archives ? Qui est jugé suffisamment important pour laisser une trace, et qui disparaît des récits historiques ?

Page suivante

### **L'archive comme dispositif de pouvoir**

L'archive n'est jamais une accumulation neutre de faits : elle est produite par des institutions, des individus et des rapports de pouvoir. Dans *Humus*, le point de départ est précisément une trace pauvre, où l'individualité des femmes a pratiquement disparu. On peut convoquer ici Michel Foucault et sa réflexion sur savoir et pouvoir : le pouvoir ne consiste pas seulement à interdire ou à exercer une violence physique, il intervient aussi dans la production même du savoir — certaines choses peuvent être dites, enregistrées, classées et conservées, tandis que d'autres disparaissent. D'où une question essentielle : qui avait le pouvoir d'écrire l'histoire de la traite ? Le capitaine du navire pouvait tenir

son journal de bord ; les personnes réduites en esclavage, elles, n'avaient aucune possibilité institutionnelle de produire une archive reconnue.

Cette asymétrie documentaire produit une asymétrie mémorielle. Kanor travaille à partir du silence de l'archive : elle ne possède pas la parole originale des quatorze femmes, seulement une trace produite par le système qui les a dominées. Son geste littéraire consiste à déplacer le centre de gravité — de l'archive du dominant vers l'imagination des dominées. Ce déplacement est déjà, en soi, un geste politique.

### **De l'objet au sujet : Fanon et Bourdieu**

Frantz Fanon, dans *Peau noire, masques blancs* et *Les Damnés de la terre*, analyse les effets psychologiques et sociaux de la domination coloniale — au premier rang desquels la transformation du sujet dominé en objet du regard du dominant. C'est exactement ce que permet de penser *Humus* : dans le système esclavagiste, les captifs sont juridiquement et économiquement transformés en objets — une personne devient une force de travail, puis une valeur marchande. Kanor accomplit le mouvement inverse : une marchandise devient une femme, puis une histoire, une conscience, une voix.

Il ne s'agit pas de « réhumaniser » ces femmes — elles étaient évidemment humaines avant le roman — mais de

reconstruire littérairement une subjectivité que le dispositif esclavagiste, et les archives qui en proviennent, ont contribué à effacer.

La grille de Pierre Bourdieu et ses formes de capital — économique, social, culturel, symbolique — éclaire ce même mouvement. Les personnes réduites en esclavage sont privées de ressources et transformées en objets de valeur économique ; Kanor leur restitue un capital symbolique : un nom, une histoire, une voix, une mémoire. Elles passent ainsi du statut d'objet de l'histoire à celui de sujet de l'histoire — un renversement symbolique considérable.

### **Le corps comme archive et comme champ de bataille**

Dans *Humus*, le corps féminin est simultanément capturé, déplacé, exploité, sexualisé, soumis à la violence, reproductif — et pourtant résistant. Il n'est donc jamais seulement biologique : il est social et politique. La pensée de Judith Butler, sur la manière dont les corps sont socialement construits, exposés, catégorisés et rendus vulnérables, aide à penser ce double statut. Lorsque les documents historiques manquent, le corps devient lui-même porteur de mémoire : les violences, les cicatrices, la sexualité, la maternité, la douleur et jusqu'à la honte deviennent des traces de l'histoire. Des travaux universitaires parlent précisément d'une « archive

corporelle » (corporéal archive) pour désigner ce que les archives coloniales ont laissé de côté. L'idée peut se formuler ainsi : l'histoire qui n'est pas conservée dans les documents peut survivre dans les corps et dans les mémoires.

Le système esclavagiste exerce son pouvoir sur les corps, mais le corps devient aussi le lieu où la domination peut être refusée — ce qui apparaît nettement dans le rapport à la mer, sur lequel nous reviendrons : le corps que le système voulait posséder devient, in extremis, un corps qui échappe à la possession.

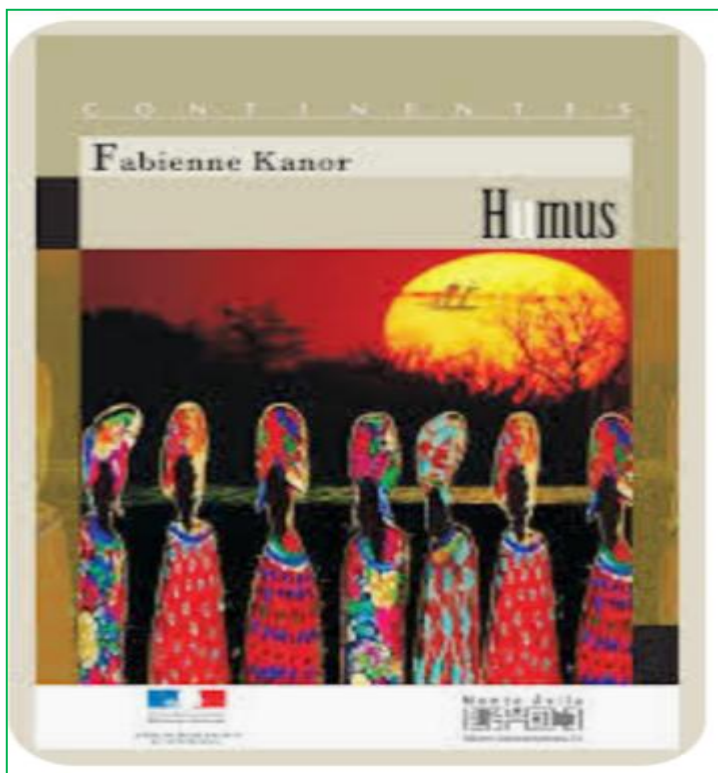
### **La polyphonie comme résistance**

Kanor aurait pu raconter la traite à partir des capitaines, des planteurs ou des grandes figures politiques. Elle choisit au contraire quatorze femmes anonymes, et leur donne des voix différentes : La Muette, La Vieille, La Reine, La Petite, La Blanche, L'Amazone, La Volante... Plusieurs études soulignent cette multiplicité des voix féminines et son rôle dans la réécriture de l'histoire de la traite. Ces femmes cessent d'être une catégorie statistique — « quatorze femmes » — pour devenir des individus : qui étaient-elles, qu'aimaient-elles, de quoi avaient-elles peur, quelle était leur identité avant la capture ? Ce passage du groupe anonyme à l'individu singulier est central : la parole y devient une forme de résistance. Privées de leur liberté, de leur terre, de leur famille, de leur identité sociale, de leur mobilité et, finalement, de leur place dans l'histoire, ces femmes retrouvent, par la fiction, quelque chose de

fondamental — la parole. Cela rejoint une question classique en sociologie : qui a le pouvoir de parler ? La domination ne consiste pas seulement à contrôler les corps ou les ressources ; elle consiste aussi à définir la réalité, à dire « voilà ce qui s'est passé », pendant que le dominé ne peut que subir ce récit.

Kanor inverse ce rapport : les dominées deviennent productrices de leur propre récit. Ce choix polyphonique évite aussi un autre écueil : celui d'une narratrice unique qui prétendrait parler « au nom des esclaves ». En faisant entendre plusieurs voix, Kanor reconnaît que même dans une situation collective de domination, les individus conservent leur histoire, leur personnalité, leurs désirs, leurs croyances, leurs contradictions et leur manière propre de résister.

Suite page suivante



Dans *Humus*, l'océan n'est pas un simple décor : il devient un espace de mémoire. Le bateau négrier est un espace de domination absolue — enfermement, immobilité, violence, séparation — mais la mer est aussi le lieu où ces femmes accomplissent leur ultime acte de résistance. Leur saut peut se lire comme une reprise de contrôle sur leur propre corps : c'est évidemment tragique, puisque leur seule issue hors de l'esclavage devient la mort, mais cela pose une question vertigineuse — que signifie être libre lorsque toutes les possibilités de liberté ont été supprimées ?

Des travaux consacrés à Kanor interprètent le bateau comme un espace historique majeur de la diaspora noire, et soulignent comment elle transforme cet espace de domination en lieu de résistance et de solidarité féminine. En ce sens, *Humus* peut aussi se lire comme un récit de préhistoire de la diaspora : le bateau négrier n'est pas seulement le lieu du crime, il est aussi, paradoxalement, l'un des lieux historiques à partir desquels se sont constituées les sociétés afro-caribéennes — le même espace produisant à la fois la destruction et les conditions historiques d'une identité collective nouvelle.

### Des formes discrètes de résistance

Il serait réducteur de limiter la résistance au saut dans la mer. Des travaux sociologiques et littéraires consacrés à *Humus* montrent qu'elle prend aussi des formes plus discrètes : préserver une croyance, conserver une langue, transmettre une culture, se souvenir, résister psychologiquement, s'entraider, refuser certaines contraintes.

Une étude consacrée au marronnage chez Kanor montre que celui-ci peut se comprendre de façon élargie — non seulement comme une fuite physique, mais aussi comme une résistance culturelle et quotidienne. Cela invite à sortir d'une conception héroïque de la résistance : survivre,

conserver son identité, transmettre et se soutenir sont, eux aussi, des actes de résistance.

Les femmes de *Humus* viennent d'horizons différents — histoire, religion, position sociale — et pourtant la captivité fait naître entre elles une forme de solidarité, que l'on pourrait qualifier de sororité, à condition d'employer le terme avec prudence pour une société du XVIII<sup>e</sup> siècle. Kanor ne présente pas seulement des individus isolés : elle fait émerger un collectif féminin, où la solidarité devient une ressource face à une situation où les ressources individuelles sont presque inexistantes.

### Mémoire collective et post mémoire

On peut mobiliser ici Maurice Halbwachs et son concept de mémoire collective : pour lui, nos souvenirs ne sont jamais purement individuels, ils se reconstruisent à partir de cadres sociaux. Chez Kanor, des personnes réduites au silence retrouvent une place dans la mémoire collective grâce à la littérature — le roman devient un instrument de transmission, selon une chaîne qui va de l'archive à l'oubli, puis de la fiction à la mémoire, à la transmission et à l'identité. La littérature ne remplace pas le travail de l'historien, mais elle pose une autre question : qu'est-ce que les archives ne permettent pas de voir ? Le concept de post mémoire, développé par Marianne Hirsch, est également pertinent : il désigne la manière dont des générations qui

n'ont pas vécu directement un événement historique peuvent néanmoins en recevoir les traces, les récits, les silences et les traumatismes — une notion particulièrement adaptée aux sociétés issues de l'esclavage et de la colonisation.

Fabienne Kanor appartient elle-même à une génération qui n'a pas vécu l'esclavage, mais qui en hérite ; dans *Humus*, elle tisse un lien entre les femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle, la mémoire de l'esclavage, les descendants et le présent.

Des travaux comparant Kanor à Toni Morrison analysent d'ailleurs le roman sous cet angle de la post mémoire de la traite.

### La tension entre histoire et fiction

Une question fondamentale traverse le roman : peut-on faire parler les morts ? Kanor sait qu'elle ne peut pas savoir ce que ces quatorze femmes pensaient réellement — elle ne dispose que d'une trace historique extrêmement pauvre. Alors elle imagine. Il y a donc une tension permanente

entre ce que l'histoire permet de documenter et ce que la fiction permet d'imaginer à partir des traces : Kanor ne prétend pas avoir retrouvé leurs paroles exactes, elle crée une possibilité de parole, ce qui explique une écriture parfois poétique, fragmentaire et polyphonique. Un article

universitaire souligne d'ailleurs que Humus se situe précisément dans cette tension entre faits historiques et

pouvoir de la fiction, pour proposer une autre manière de raconter l'événement.

### Une lecture intersectionnelle

Les femmes de Humus ne sont pas seulement victimes de l'esclavage : elles sont prises dans plusieurs rapports de domination simultanés — être africaines, être captives, être noires, être femmes, être déportées, être réduites au statut de propriété. Leur corps devient ainsi le lieu où se croisent plusieurs formes de domination. Sans que Kanor écrive un traité sur l'intersectionnalité, son œuvre montre que ces dimensions ne fonctionnent jamais séparément : une femme noire réduite en esclavage ne vit pas la même expérience

qu'un homme noir dans la même condition. Les travaux consacrés à Humus insistent d'ailleurs sur cette dimension genrée, le corps féminin étant particulièrement exposé aux violences sexuelles, reproductives et physiques. La notion d'intersectionnalité offre ainsi une grille de lecture contemporaine pour comprendre la superposition des rapports de domination — genre, race, classe, statut, colonialité — que Kanor met en scène.

### Une contre-mémoire par la fiction

Dans Humus, Fabienne Kanor ne se contente pas de combler par la fiction les lacunes de l'histoire de la traite négrière. Elle met en scène le processus même par lequel certaines vies deviennent historiquement silencieuses, et construit, à travers la polyphonie féminine, le corps et la mémoire, une contre-mémoire susceptible de restituer aux sujets dominés une capacité de représentation et d'agir. Son roman peut ainsi être lu comme un objet à la fois littéraire, politique et sociologique, à l'intersection de la mémoire, du pouvoir et de la fabrication des récits historiques. Kanor ne cherche pas seulement à raconter l'esclavage : elle cherche

à comprendre ce qu'il a fait aux corps, aux identités, aux mémoires et aux voix — et comment ceux que l'on a réduits au silence peuvent retrouver une place dans le récit collectif. Chez elle, se souvenir devient, en lui-même, une forme de résistance.

**Martine Milard**  
Paris, France



## HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES  
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS  
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS  
CAUSES:**

**SENSIBILISER  
LES GENS;  
ET LES MOBILISER  
AUTOUR  
DES SOLUTIONS!**

## Générique

### Directeur Général :

Me. Jean Hénoc Faroul

### Rédacteur en chef

Me Jean Hénoc Faroul

### Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

### Rédaction

Mutchi Obas Alex Calas  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me Manfred Siméon  
Me Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Martine Milard  
Homère Jean  
Emmanuel Voltaire

### Promotion

### Reporter

Thomas Goldy

### Marketing et distribution

Jean Eudes Pierre Jean

### Art graphique

Alexis Jean Billy

## FONDATION PROMISE: FOIRE GASTRONOMIQUE ET ARTISANALE



“Manje Lakou Lakay”, C’est sous ce thème que la **Fondation Promise** a organisé une foire artisanale et gastronomique sur la plage de Gelée, près de la ville des Cayes, à l’occasion de la célébration de sa Sainte Patronne, la Notre Dame de l’Assomption, du 13 au 15 Août 2026. Des artisans et des gastronomes venus des départements du Sud-est et du Sud ont exposé, entre autres, les produits suivants :

- des fruits décoratifs en bois,
- des ustensiles de cuisine en bois précieux,
- des petites chaises et des tabourets de jeu,
- des sous-plats, des tableaux,
- des pièces sculptées en bois,
- des plateaux de service en bois,
- des bracelets,
- des verres,
- des chiquetailles de hareng saur, de lambi, de morue et de poisson
- des apéritifs du terroir,
- des confitures,
- des cocktails de fruits,
- des pickles,
- des liqueurs, etc.

L’exposition a créé de l’ambiance festive et de la sensation sur la plage en ayant attiré de nombreux visiteurs et curieux ; mais, il y a eu peu d’acheteurs. Les acheteurs potentiels – gens originaires du grand Sud ou venant surtout de la capitale et de la diaspora ne font plus le déplacement pour la Notre Dame depuis près de 8 ans, en raison de l’insécurité, les blocages des routes, la cherté des billets d’avion et de la vie en général.

Cela n’a pas suffi pour décourager les responsables de la **Fondation Promise** : sa coordonnatrice nationale, **Marie Saunia Richemond**, et ses responsables régionaux : **Viloma Richemond**, **Jobnesse Bolivard**, **Elmon Jean** et **Andrise Jupiter**, ni les artisans du Sud et du Sud-Est qui ont rendu cette activité possible.

Les artisans haïtiens sont importants dans l’économie nationale et la préservation de la culture, l’identité nationale et de la mémoire collective. Ils produisent des articles qui reflètent l’histoire, les traditions et la créativité du peuple haïtien. Néanmoins, souvent leurs droits ne sont pas respectés ; ils n’obtiennent pas non plus les supports financier, social ou même légal nécessaires au développement

de leur travail. Pas de crédit, pas de véritable marché national ni d’accès au marché international ! Ce qui diminue leur motivation à produire et créer.

Consciente de cette situation, la **Fondation Promise**, s’est mise à la défense de leur juste cause. Fondée le 27 Décembre 2012, la Fondation intervient dans la promotion de l’éducation, la santé communautaire, le tourisme, la culture, l’agro-industrie et l’environnement.

Pour commander des produits, contactez les responsables aux numéros et courriels suivants : 509-37205428, 509-41789739 et 509-31897617 ; E-mail : [chiktailsoso@gmail.com](mailto:chiktailsoso@gmail.com) et Fondation Promise sur Facebook et Instagram.

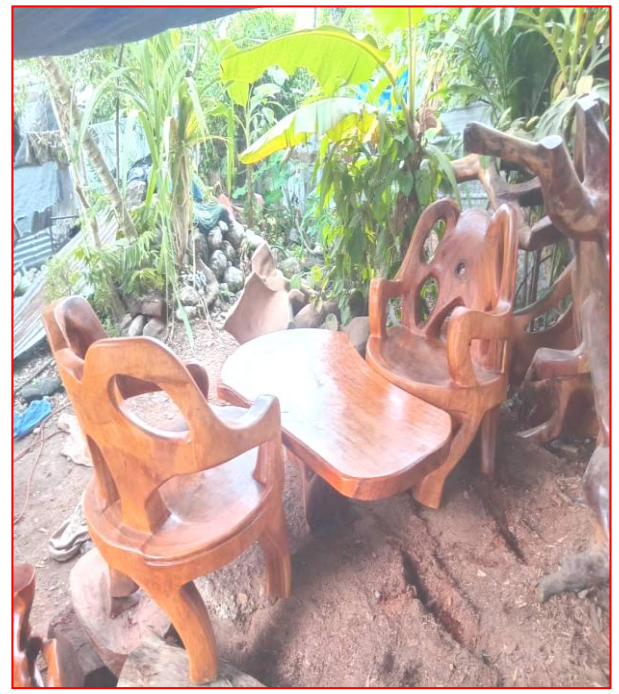
Page suivante



Marie Sonia Richemond



Andrise Jupiter



# MISS UNIVERSE HAITI 2026

**Sklouchere Pierre.** Miss Universe Cap-Haitien, Haïti, 2026. HAITIAN BEAUTY. Elle a fait partie des Top 10.

Âge: 27 ans. Entrepreneure. Ambassadrice culturelle. Danseuse.

A chaque concours de beauté, on a souvent l'impression que les vraies gagnantes ont été laissées de côté ....



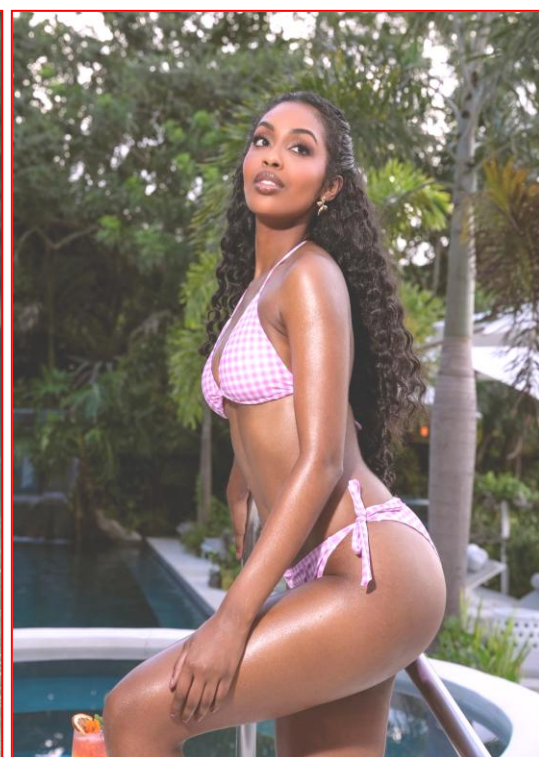
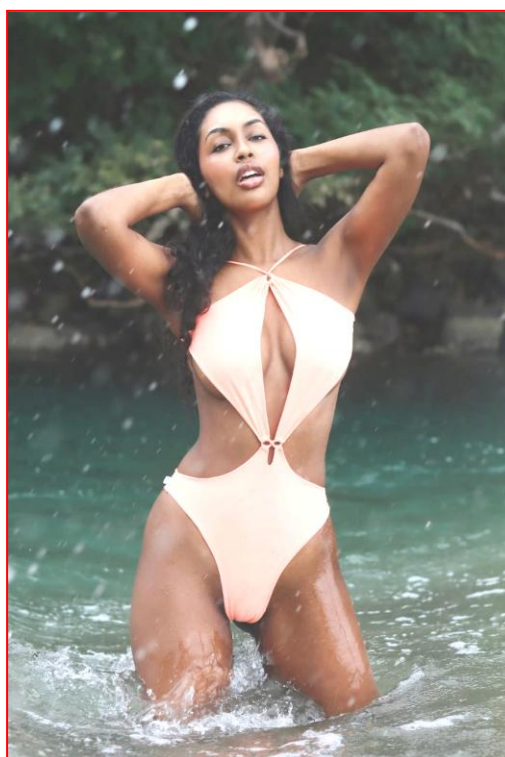
*Le magazine HAITI-ESPOIR fait la promotion de la beauté noire (Black beauty). Envoyez-nous vos histoires et vos photos au courriel : [jhfaroul@yahoo.com](mailto:jhfaroul@yahoo.com) ou contactez-nous aux : +509 3475-1155 / 5622-0262*

### MARIALE ACOSTA, UN POIDS LOURD DE MISS UNIVERSE 2026

**Mariale Alejandra Acosta Garcia** ou **Mariale Acosta** est une mannequin, présentatrice de télévision, étudiante en Droit costaricienne et reine de beauté qui a été couronnée *Miss Universe Costa Rica* 2026 le 5 Juin dernier au *Costa Rica Convention Center* d'Heredia. Elle représentait à ce concours national la province costaricaine de Heredia, et défendra donc les couleurs de son pays au 75ème

Concours de Beauté *Miss Universe* qui aura lieu à San Juan, Puerto Rico le 24 Novembre 2026. C'est un grand "comeback" après 2 ans : en 2024, **Mariale Acosta** avait terminé en deuxième position (première dauphine) à *Miss Universe Costa Rica*. Le jury lui avait préféré **Elena Hidalgo**.





# Les conditions du pouvoir : pourquoi certains systèmes favorisent-ils les dirigeants prédateurs ?

Par Yves Junior Vancol



## Les 5 qualités fondamentales des leaders prédateurs

**Imprévisibilité Stratégique :** Un dirigeant puissant cherche parfois à empêcher ses adversaires de prévoir avec certitude sa prochaine décision. L'imprévisibilité peut devenir un instrument stratégique :

Laisser plusieurs options ouvertes, modifier son comportement selon les circonstances, conserver volontairement une part d'incertitude. Un leader prédateur n'est jamais saisissable. Ses décisions surprennent, ses actions déstabilisent. L'imprévisibilité est une arme qui empêche ses adversaires d'anticiper ses mouvements.

**Forte Tolérance à la Pression :** Le pouvoir soumet constamment un dirigeant à la pression : crises économiques, conflits, massacres, opposition politique, négociations internationales, campagnes médiatiques et décisions difficiles. Celui qui s'effondre psychologiquement à chaque crise perd rapidement sa capacité d'action. Rien ne l'ébranle. Même sous pression extrême, il garde son calme apparent, parfois même un sourire, mais derrière ce masque se cache une volonté d'acier.

**Égoïsme absolu :** Le leader prédateur ne connaît ni empathie ni compassion. La douleur des autres ne l'affecte pas. Son seul horizon est son intérêt propre. Il répète souvent : "Rien ne m'intéresse en dehors de moi."

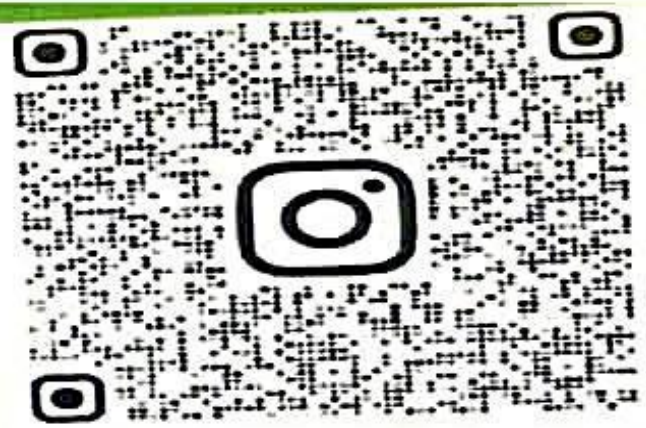
**Agressivité et voracité :** Il prend sans donner, il vole sans remords, il se bat sans relâche. Sa force réside dans sa capacité à imposer sa volonté par la brutalité et la ruse.

**Indifférence totale :** Rien ni personne ne mérite son attention en dehors de ses objectifs. Cette froideur lui permet de rester concentré et insensible aux critiques ou aux pressions externes.

Pourquoi ces qualités sont indispensables à ces cruels dirigeants ? Ces cinq compétences constituent le socle de la réussite dans les affaires et la politique mondiale. Elles expliquent pourquoi certains dirigeants, qu'il s'agisse de Donald Trump, Elon Musk et certains leaders des pays en Développement, parviennent à imposer leur influence. Ils incarnent cette logique de prédation, où chaque action est calculée pour renforcer leur pouvoir et leur richesse. La règle de l'establishment mondial L'establishment mondial n'accepte qu'un type de leader : celui qui démontre ces qualités de manière constante et efficace. Sans elles, impossible de franchir le seuil de la reconnaissance internationale. Les leaders qui échouent à les incarner restent relégués au rang de proies, vulnérables et marginalisées.

Yves Junior VANCOL, Ing

# PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

## PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami, Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



*Jean Volcy, owner, car detail*

# Haïti, une République blessée et chaotique

Par Jean Claude DESGRANGES



Au-dessus de ma tête, le ciel d'un bleu doux, couvert çà et là de taches blanchâtres. L'air joue avec les arbres d'une tendresse infinie. Un beau spectacle ! De temps à autre, un vol d'oiseaux migrateurs traverse le ciel. On est bel et bien au mois de mai. Partout où le regard se pose, on voit fleurir les fleurs. Une diversité de couleurs qui enjolive la beauté du paysage.

Nouvelles sportives quotidiennes

Actualités en direct

Abonnement journal numérique

Et l'on s'émerveille ! Chapeau, belle nature ! Gloire à l'Être suprême !

Mais les paysages changent, et avec eux les émotions.

La frontière une fois franchie, le regard de tristesse des enfants croisés sur la route me vole ma joie immense de me retrouver sur ma terre natale, que je porte en moi comme un oiseau blessé.

La misère violente apparaît partout : dans les routes défoncées, sur les arbres poussiéreux, sur les visages des marchandes assises sur le trottoir, les mains à la mâchoire.

La misère n'est pas seulement matérielle ; elle est aussi spirituelle et sociale. D'où le cliquetis des armes dans les deux départements les plus habités du pays. Une violence sans masque.

Une atmosphère verrouillée, angoissante, anxiogène!

Une pauvreté violente!

Crises économique et sociale!

Crises politique et existentielle!

La pire crise de l'État! Un État zombie ! Un État fantôme ! Un État sangsue !

Une République à bout de souffle ! Une République poignardée par des Attila!

Ah, ces Attila ! Ces Polydor !

On assiste au déracinement de la vérité, quand tout se réduit à des récits dressés les uns contre les autres.

À l'inverse de ce que nous observons ici, le miracle taïwanais des trois dernières décennies n'a pas été le fruit du hasard, mais plutôt la consécration de l'économie du savoir.

Des dirigeants responsables et visionnaires ont investi dans l'éducation académique et socioprofessionnelle de la jeunesse. Une manière de répondre aux besoins d'une

révolution technologique dans cet univers mondialisé. D'où l'économie du savoir, qui a permis un développement durable réussi.

Et nous autres, nous avons laissé grandir notre jeunesse dans les bras du soleil, sans accorder une place privilégiée à son éducation. Une école à trois vitesses ! Une absence cruelle de lycées techniques !

Et ceux et celles qui ont eu le courage de se hisser au plus haut sommet du savoir, dans des conditions extrêmement difficiles, ont reçu pour toute récompense du gaz lacrymogène et des plaies par balles, parce que, mains nues et, pour toute munition, leurs blouses blanches, témoins de tant de nuits de veille, de détermination et de résilience.

Tout ce qu'ils (elles) demandent, c'est la réouverture de l'Hôpital Général/ Universitaire, où la masse a eu la chance de trouver un peu de soins médicaux.

Cet hôpital qui a formé tant de générations. Ce lieu sacré où j'ai réalisé mon internat et ma résidence au service de médecine, sous la direction d'un éminent professeur, symbole de fierté : le docteur Médard. L'Hôpital Général (Hôpital de l'Université d'État d'Haïti, véritable sanctuaire du savoir et d'expériences pour des générations de jeunes médecins.

La République, devenue buissonnière, a besoin de respirer. Une République verrouillée, tenue en échec par une transition où tous les mauvais coups sont permis. Une République pyromane ! Une République sous la férule de dirigeants cleptomane.

Une population réduite à la dernière extrémité par ces Attila et leurs acolytes.

Quelle connerie, la transition !

La République a, on insiste, besoin de respirer! Cela ne peut plus durer. Mais cela dure. Et la population, tétanisée, assiste impuissante à cette descente aux enfers.

Dans cet enfer où des hommes armés font incessamment la loi et où ces Attila s'enrichissent sur le dos d'une population exsangue et tétanisée, qui l'eût dit ? Qui l'eût cru ? Nous avons obtenu cette vague d'espoir et d'incitation à l'Union au début du Mondial 2026. Nos Grenadiers nous ont fait vivre des moments intenses! Notre prestation face à

l'Écosse, notre deuxième mi-temps face au Brésil, notre combativité et le but ineffable d'Isidor face au Maroc!

Alléluia pour ce peuple résilient, qui a réussi cette épopée malgré les mauvais coups de ces fossoyeurs de la patrie, infligés à une population sans défense, sans sécurité, sans eau potable, sans électricité et, qui pis est, sans investissement substantiel dans l'éducation, dans cette ère de l'économie du savoir.

### Ah la beauté d'une résilience ! Une belle leçon de nos Grenadiers!

À l'immobilisme: La nuit est encore jeune, et cette minuscule éclaircie que nos Grenadiers nous ont offerte doit nous réveiller de notre torpeur, de notre "chak koukou klere pou je yo".

La solidarité dans le mal: ce spectacle hideux offert par les Attila et leurs acolytes, ne peut plus continuer!

La reconstruction d'Haïti passe par la réparation de la machine qui la conduit au désastre. Le rétablissement ne concerne pas seulement les institutions, mais aussi l'âme.

Haïti nécessite un investissement dans le savoir, comme ce fut le cas à Taïwan durant les trente dernières années ( d'où le miracle taïwanais.)

La société haïtienne a besoin d'une renaissance mentale pour l'épanouissement d'un vrai dialogue social, économique et politique. Il nous faut changer de paradigme

pour éradiquer les avatars d'une société traditionnelle : trop clanique, trop individualiste, trop prédatrice.

Pour que cette démocratie rêvée après 1986 ne continue à être une expérience contrariée ou une utopie trahie.

Jeunesse de mon pays, réveille-toi ! Pour le triomphe des idées républicaines et le renforcement de nos institutions malades, victimes de tous les maux.

Car ceux (celles) qui vivent sont ceux (celles) qui luttent, écrivait ce célèbre écrivain français humaniste du XIX<sup>e</sup> siècle, Victor Hugo.

**Jean-Claude DESGRANGES**  
MD, FAGS

Email: [jcdesgranges77@yahoo.fr](mailto:jcdesgranges77@yahoo.fr)



## HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES  
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS  
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS  
CAUSES:**

**SENSIBILISER  
LES GENS;  
ET LES MOBILISER  
AUTOUR  
DES SOLUTIONS!**

## Générique

### Directeur Général :

Me. Jean Hénoc Faroul

### Rédacteur en chef

Me Jean Hénoc Faroul

### Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

### Rédaction

Mutchi Obas Alex Calas  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me Manfred Siméon  
Me Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin  
Martine Milard  
Homère Jean  
Emmanuel Voltaire

### Promotion

### Reporter

Thomas Goldy

### Marketing et distribution

Jean Eudes Pierre Jean

### Art graphique

Alexis Jean Billy

# HAITI-ESPOIR



**“HAITI-ESPOIR”** est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

**Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.**

**Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.**

**Banque Nationale de Crédit ou BNC.**

Merci !